



Convention de partenariat

Entre les soussignées :

L'agence organisatrice de voyages « Tamounte Trekking » (Tamounte Trekking)

Entreprise créée le 5 juin 2003
Dont le siège est fixé à HAY AMEZROU (Province de ZAGORA) – MAROC, avec une antenne à
RENNES – FRANCE,
Représentée par El Houssine BABBAIA, agissant en qualité de Directeur,

Ci-après dénommée « Tamounte Trekking »,

Et

AL AMAL pour le Développement et la Culture (AMADEC)

Association créée le 7 mai 2000,
Dont le siège est fixé à AMEZROU (Province de ZAGORA) – MAROC, avec une antenne à
CHAPELLE -LEZ-HERLAIMONT – BELGIQUE,
Représentée par El Houcine BOUDOUAR, agissant en qualité de Président,

Ci-après dénommée « AMADEC »,

PRÉAMBULE

Tamounte Trekking organise des voyages de qualité en refusant les principes du tourisme de masse. Tamounte Trekking propose une alternative sérieuse, par l'évolution de la pratique du voyage. L'échange entre les voyageurs et leurs hôtes marocains est au cœur de l'offre. Les circuits et les séjours s'inscrivent dans le respect de la culture des marocains et dans le souci d'une juste répartition des bénéfices. Ils respectent un ensemble de règles éthiques telles que l'équité, la solidarité, l'écologie, la responsabilité.

AMADEC a pour objectif le développement et la culture dans la région de Amezrou-Zagora (dans la vallée du Drâa). Parmi les nombreuses activités, cette association appuie et encourage l'intégration des femmes dans le développement en créant des activités génératrices de revenus. AMADEC participe au développement d'initiatives, de soutien et de solidarité pour un bon épanouissement de la personnalité de l'enfant. Elle entreprend et appuie des projets visant l'amélioration des conditions de vie des nomades essentiellement dans les domaines de la santé et de la scolarisation.

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention de partenariat vise à renforcer les liens de coopération entre AMADEC et Tamounte Trekking, au travers du Tourisme Solidaire. Son objectif est de développer les actions de AMADEC au travers du soutien financier et/ou matériel des voyages organisés par Tamounte Trekking.

HB / JT

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

Tamounte Trekking s'engage à promouvoir les actions de AMADEC en proposant à ses clients une contribution et un soutien financier et/ou matériel. Cette contribution doit être directe entre les clients de Tamounte Trekking et AMADEC. Tamounte Trekking s'engage à transmettre à ses clients un rapport annuel sur les activités financés par les contributions.

AMADEC s'engage à recevoir les clients de Tamounte Trekking et à leur présenter ses activités et ses résultats. AMADEC s'engage à utiliser les contributions collectées directement pour les bénéficiaires de ses actions et de transmettre un rapport annuel sur cette utilisation.

ARTICLE 3 : COMMUNICATION

Tamounte Trekking s'engage à faire connaître les actions de AMADEC au travers des activités de promotion qu'elle serait amené à organiser au Maroc ou à l'étranger.

AMADEC s'engage à faire connaître l'action de tourisme solidaire de Tamounte Trekking au travers des activités de communication qu'elle serait amené à organiser au Maroc ou à l'étranger.

ARTICLE 4 : DUREE, MODIFICATION, RESILIATION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à partir de la date de signature. Au-delà de cette date, elle se renouvellera par tacite reconduction.

Toute modification devra se faire avec l'accord des deux partie et fera l'objet d'un avenant à cette convention de partenariat.

Il pourra y avoir une résiliation de cette convention par dénonciation de l'une des parties , dans l'un des trois cas suivant :

- par préavis de trois mois avant la date anniversaire,
- non-respect de la présente convention de partenariat,
- cessation d'activité de l'une des deux parties.

ARTICLE 5 : CLAUSES DE DEGAGEMENT

L'engagement de cette convention de partenariat ne se substitue pas aux obligations des deux parties au regard de leur statut.

Fait à AMZEROU, le 29 mai 2009

El Houssine BABBAIA

Directeur
Tamounte Trekking



TAMOUNTE TREKKING
ORGANISATEUR
Randonnées, Bivouacs, Caravanes,
Circuits en 4x4
Hay Amezrou Zagora 45900 Maroc
Tél : + 212 66 94 38 33/Fax : +212 44 38 38 00

El Houcine BOUDOUAR

Président
AMADEC

